



COMMUNE DE MARSENS

Le Conseil communal met au concours le poste d'

Administrateur/trice des finances à 60% (à convenir)

Tâches principales

- Tenue et bouclage de la comptabilité et établissement des états financiers (MCH2)
- Préparation des budgets et de la planification financière
- Gestion des créanciers, de la facturation (impôts et divers), des débiteurs et du contentieux
- Traitement des salaires
- Etablissement des décomptes TVA

Profil souhaité

- Titulaire d'un brevet ou diplôme de comptable ou CFC d'employé(e) de commerce ou formation jugée équivalente
- Au bénéfice d'une expérience professionnelle dans les finances publiques (MCH2 un atout)
- Maîtrise parfaite de la langue française et des outils informatiques usuels
- Connaissance du logiciel Citizen, un atout
- Sens de l'organisation, des responsabilités et autonomie
- Capacité de s'intégrer et de travailler au sein d'une petite équipe
- Flexibilité et disponibilité dans le cadre de sa fonction

Conditions d'engagement :

Selon l'échelle des traitements du personnel de l'Etat de Fribourg

Entrée en fonction : 1^{er} avril 2024 ou à convenir.

Les offres de services sont à adresser au Conseil communal, Route des Gattes 16, 1633 Marsens par courriel : commune@marsens.ch avec mention «postulation administrateur/trice des finances» jusqu'au 19 février 2024 à 12h00. Seules les candidatures qui répondent aux critères du poste seront traitées.

Cahier des charges à consulter sur le site www.marsens.ch

Pour des renseignements : M. Pierre-Joseph Demierre, Secrétaire communal, 026 915 18 44
commune@marsens.ch